



**SCÈNES
D'ENFANCE**
ASSITEJ - FRANCE

c/o ONDA
13 bis rue Henry Monnier
75009 PARIS

www.scenesdenfance-assitej.fr
contact@scenesdenfance-assitej.fr
Tel: +33 (0)6 50 24 08 07

SIRET 818 017 873 00014
APE 9001Z

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Monsieur le ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 29 avril 2020

Monsieur Le Ministre,

L'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France est mobilisée depuis les premiers jours du confinement auprès des artistes et professionnels de la culture œuvrant à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse. Comme l'ensemble des acteurs culturels de notre pays, le secteur jeune public est gravement impacté par cette crise inédite mais réagit avec responsabilité, créativité et solidarité.

Une nouvelle étape s'ouvre avec le déconfinement. Celui-ci exclut toujours les manifestations rassemblant du public, la distanciation physique étant particulièrement complexe à organiser.

Aujourd'hui, il nous paraît indispensable de réfléchir ensemble rapidement aux conditions de reprise et de sauvegarde de nos activités.

Le secteur jeune public, que nous représentons, souffre singulièrement de la situation en raison notamment de la spécificité de son rapport au public, de sa relation privilégiée avec le monde de l'éducation et des actions artistiques et culturelles qui accompagnent la création à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Tout d'abord, il convient d'accorder la plus grande considération à la jeunesse de notre pays dans l'épreuve actuelle. Les enfants subissent différemment le confinement, entre inégalités sociales, inégalités numériques, etc. Si l'école doit reprendre sa place sans tarder dans leur vie, l'expérience sensible et sociale que proposent l'art et le spectacle vivant est tout aussi nécessaire. Nous refusons d'accroître la malnutrition culturelle signalée par Sophie Marinopoulos dans son rapport sur l'éveil artistique et culturel.

Cette mission de mise en lien de l'œuvre, de l'artiste avec les nouvelles générations et leurs familles nous est quotidienne. Essentielle, elle doit être plus que jamais préservée et soutenue pour participer à la reconstruction du vivre ensemble après cette période anxiogène où l'Autre a été vécu comme une menace.

Dans ce contexte de crise et d'annulations, bon nombre d'équipes sont fragilisées. Il est donc nécessaire que l'État soit garant de l'équité de traitement sur les territoires en poursuivant la mise en application du soutien des acteurs culturels et artistiques par l'ensemble des collectivités territoriales.

Il convient ensuite d'affirmer un véritable élan de solidarité, notamment de la part des lieux labellisés et conventionnés, qui se doivent d'être exemplaires en accompagnant financièrement les reports et annulations, et en soutenant activement la reprise qui nous obligera, sans doute et collectivement, à renouveler le rapport de l'œuvre au public.

Nous vous demandons donc d'affirmer que les structures que vous accompagnez maintiennent une programmation à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse dès la rentrée et ne relèguent pas la création jeune public à plus tard, comme nous l'entendons déjà ici et là.

Sans cette affirmation, une grande partie des compagnies qui créent à destination des plus jeunes et dont l'économie repose sur la diffusion (comme l'a rappelé l'étude produite par l'association en 2019) ne pourra plus créer les projets espérés par les structures ou disparaîtra.

Aujourd'hui, l'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France met en place différents dispositifs de relais d'initiatives et de veille juridique. Elle poursuit également, avec ses adhérents, à travers des groupes de travail regroupant artistes, équipes et programmeurs, les recherches de solutions et de conseils face aux différentes situations. Certains ont, par exemple, pris le parti d'ouvrir leurs salles pour des résidences de création et de recherche et de mobiliser des moyens supplémentaires à cet effet. Mais bien d'autres propositions s'élaborent que nous rassemblons et souhaitons vous transmettre.

Vous avez annoncé en janvier dernier aux BIS de Nantes l'engagement du ministère de la Culture en faveur des Arts vivants à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Dans la suite de cet élan, nous vous demandons aujourd'hui :

- Une attention particulière aux spécificités du secteur que nous représentons dans toute sa diversité tant territoriale qu'esthétique,
- L'ouverture d'un dialogue avec le ministère de l'Éducation Nationale en lien avec les autres associations nationales d'éducation artistique et populaire,
- Une sécurisation des financements 2021 et 2022 et un soutien affirmé aux intermittents du spectacle,
- Notre présence au sein des prochaines réunions de concertation du secteur culturel dans son ensemble.

Nous voici engagés dans une mobilisation commune indispensable.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre secteur, nous vous prions de recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Bernard le Noac'h / Emilie Robert / Gregory Vandaële
Coprésidents

Contact pour le suivi :
Estelle DERQUENNE,
Coordinatrice générale
+33 6 72 07 91 94
estelle@scenesdenfance-assitej.fr

Scènes d'enfance-ASSITEJ France
c/o ONDA, 13 bis rue Henry Monnier
75009 PARIS
Siret : 818 017 873 000 14

